



Gourbit le 03 juillet 2026

ARIEGE PYRÉNÉES

MAIRIE DE GOURBIT
09400

☎ 05 61 05 16 14

Compte rendu conseil Municipal du 3 juillet 2026

courriel : commune.gourbit@wanadoo.fr

Site : www.mairie-gourbit.fr

Le vendredi 03 juillet 2026 à 18 heures, l'assemblée, régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard DEFFARGES.

Secrétaire de la séance : M Jean-Louis CONTE

Présents : Monsieur Bernard DEFFARGES, Madame Claudie VEYSSIERE, Monsieur Michel DEDIEU, Madame Bernadette LAGUERRE, Monsieur Jean-Louis CONTE, Monsieur Jean-Jacques ROUJAS

Absente : Madame Emma HARTIG pouvoir à Madame Claudie VEYSSIERE

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du Conseil du 05 juin 2026

Vote des subventions aux associations

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions émanant des associations ayant officiellement sollicitées les communes et remplies leurs obligations légales en matière de présentation des documents comptables, financiers et administratifs. Le conseil doit se prononcer sur les sommes à attribuer aux associations pour l'année 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve à l'unanimité les propositions de Monsieur le Maire

Attribue pour les différents associations la somme de :

ACCA : 300€

Société de Pêche : 300€

Union Fédérale Ariégeoise des Anciens Combattants : 50€

Croix Rouge Française : 100€

Coopérative scolaire Rabat : 100€

Coopérative scolaire de Banat : 100€

Comité des Fêtes : 1600€

Sapeurs-Pompiers : 50€

Association photo l'calan'art : 250€

VVM : 150€

Amis du PNR : 100€

Association Gourbit'art : 300€

Soit un total de subvention de 3400€

Ainsi fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits

La séance est clôturée à 18H 30

Le Maire
Monsieur Bernard DEFFARGES